

L'Œil ouvert sur Grosses-Roches

Bulletin d'information — Volume 3, numéro 1, Avril 2017

Parole de maire

Pâques revient

Pâques annonce le retour des temps plus chauds, il revient avec le soleil, les bourgeons qui se gonflent et qui éclatent en fleurs. Une nouvelle vie s'anime autour de nous.

Elle nous ragaillardit et elle nous requinque.

Déjà, nous faisons des plans pour sortir de l'hiver avec hâte, nous pensons plantes, fleurs, jardins, promenades, voyages de pêche, etc. Nos chaises de jardin, nos BBQ, nos agrès de pêche sont prêts à reprendre du service ou leur retraite. Nous sommes prudents et avisés, nous connaissons très bien cette période qui précède l'arrivée des moustiques, remplie d'un mélange de températures et de lumière, d'oiseaux qui reviennent chez eux ou qui passent en suivant le bord de mer, de baleines, de phoques et de dauphins qui frôlent notre grève et qui nous jettent un œil amical.

Alors disons-nous *Joyeuses Pâques* et bon printemps!



Forum d'action sociale des aînés (MADA)

Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont participé aux activités de forum actions sociale de Grosses Roches, il y a eu 87 participants et 565 participations, ces activités ont été un franc succès, nous sommes fiers de réaliser que les habitants de Grosses-Roches ont besoins de bouger et de socialiser.

ACTIVITÉ À VENIR

Vous êtes tous invités, les jeudi après midi au club 50 ans et plus, Pour socialisé avec les gens qui vont se déplacer pour venir se rencontrer Il y aura des jeux, tels que Pichenottes, Tock, Dames, Poches. Un léger montant volontaire servira a l'entretien de la salle prêtée gratuitement.
Bienvenue et Merci de votre collaboration

La HALTE DES MONTAGNES vous invite à son dernier dîner le jeudi 20 avril. Au menu : Soupe + Lasagne + Dessert + Breuvage.
Membres : 6,00\$, Non-membres : 11,00\$.

MADA de Saint-Jean, en collaboration avec MADA de Grosses-Roches, fera tirer à l'automne une très belle courtepointe de dimension 90 pouces X 104 pouces. Billets à 2,00\$, en vente auprès de Paquerette (418-733-8504). Les profits nets seront partagés entre MADA de Saint-Jean et MADA de Grosses-Roches.

La Coopérative de solidarité des gens d'ici

Vous invite cordialement à l'assemblée générale annuelle 2017

Le dimanche 23 avril à 13 heures 30

Au Centre sportif municipal, 194 rue Saint-Joseph, Sainte Félicité

Maintenant propriétaire, nous avons besoin de vous afin de réfléchir ensemble sur les questions d'orientation, la mise en valeur et à l'avenir de votre coopérative. Nous sommes également à la recherche de deux personnes souhaitant siéger au CA.

SÉCURITÉ-INCENDIE

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Ramonage de cheminées

- ◆ Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq (5) cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote.
- ◆ Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer.
- ◆ Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %. Par précaution, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Comment se débarrasser des cendres

- ◆ Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- ◆ Gardez une distance minimale d'un (1) mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- ◆ Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- ◆ Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage. Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.
- ◆ N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
- ◆ Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone ; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

Texte: Billy Tremblay, Pompier-Préventionniste

Source: Ministère de la Sécurité publique pour info:418-562-6734(326)

Le Comité de Développement désire féliciter tous les participants qui ont travaillé fort pour la confection des monuments . Nous espérons que l'an prochain, il y aura encore plus de participations

4



Loisir intermunicipal

5

Le projet de loisir intermunicipal est rendu possible grâce à l'implication de la participation financière de la MRC de la Matanie, COSMOSS de la Matanie et L'URLS du Bas-St-Laurent



Des conseils municipaux des municipalités de Grosses-Roches, Saint-Adelme, Sainte-Félicité et Saint-Jean-de-Cherbourg



Des organismes et clubs des municipalités de Grosses-Roches, Saint-Adelme, Sainte-Félicité et de Saint-Jean-de-Cherbourg et de la participation financière de Desjardins, Caisse de la Matanie



La municipalité de Grosses-Roches s'est jointe aux municipalités de Saint-Jean-de-Cherbourg, Saint-Adelme et Sainte-Félicité dans le regroupement du Loisir intermunicipal. La coordonnatrice est madame Noémie Darisse. Elle est au service de chacune des municipalités et elle est présente au local du Club des 50 ans et +, tous les mardis A.M. et P.M.. Son numéro de téléphone est 418-733-8151.

Trouvez, aux pages 6 et 7. les activités de loisirs dans chacune des municipalités.

Étiez-vous présent à la fête de mi-carême, le 18 mars dernier au club des 50 ans et plus de Grosses-Roches. L'activité bénéfique a attiré une soixantaine de personnes des quatre coins du « 733 » et fut fort appréciée! Le menu gastronomique a séduit les participants et le velouté de cuisse de grenouille fut le mets le plus apprécié. C'est une belle démonstration de la mobilisation citoyenne autour du projet de loisir intermunicipal des municipalités de Saint-Adelme, Sainte-Félicité, Saint-Jean-de-Cherbourg et Grosses-Roches.

Un immense merci à tous ceux qui font vivre, jour après jour, le loisir intermunicipal et longue vie au projet!

Saint-Adelme

Chiffonnière de Saint-Adelme - Ouvert sur demande

Lieu : au sous-sol du Centre communautaire

Salle d'entraînement de Saint-Adelme Information sur demande: Annick Hudon : 418-733-4044

Atelier familial

Les lundis de 9 h à 11 h - Lieu d'échange pour les parents d'enfants âgés entre 2 et 4 ans. Animation pour les enfants.

Lieu : Centre communautaire **Information, Édith Johnson: 418-562-0918**

Activité du club des 50 ans et plus Les mardis 4-11-18-25

Café rencontre, bricolage et jeux Les mercredis 5-12-19-26

Gym cerveau Mercredi 12

C.A

Les jeudis 13 -27 **Popote joviale**

Les vendredis 19h—Pratique de danse en ligne

Fête des bénévoles 28 avril 19h

Salle municipale de Saint-Adelme Événement sur invitation

Information 418-733-4534

Sainte-Félicité

Club de pétanque Mardi et jeudi de 13 h à 16 h

Lieu : Centre sportif

Gym cerveau Le vendredi de 13h15 à 15h30

Lieu : À l'école de Sainte-Félicité

Volleyball Les jeudis et dimanches de 19 h à 21 h

Lieu: gymnase de l'école de Sainte-Félicité 16 ans et + Coût : 2,00\$

Saint-Jean-de-Cherbourg

Chiffonnière Les lundis et les mercredis

de 13 h à 16 h Lieu : au sous-sol 4 rue du parc

Dîner des aînés Les jeudis

12h à la Halte des Montagnes 6\$ pour les membres MADA

Salle d'entraînement de Saint-Jean-de-Cherbourg

Grosses-Roches

Le bingo

Les vendredis dès 19h00 - Club 50 ans + Grosses-Roches

Pizza en formule 5 à 7 - Information : 418-733-8151

Continuité de MADA - Activités de loisir

Jeux (pichenottes, cartes, tock, dames, échecs)

Tous les jeudis à partir de 13 h 30, au local du Club des 50 ans et +

Offre de cours

Vous avez une passion que vous aimeriez partager? Vous avez des connaissances qui pourraient être utiles à d'autres? (ex : peinture, tai-chi, cuisine, ornithologie, vin). Nous voulons connaître vos talents! Communiquez avec nous pour mettre en valeur vos connaissances! loisirintermunicipal@lamatanie.ca

Exercices physiques avec Léonie Therrien-Tremblay

Les mardis après-midi

Club des 50 ans et plus de Grosses-Roches

Formation gratuite

Zumba avec Marie-Josée Charest

Les mardis 18h dès le 10 janvier - Centre sportif de Sainte-Félicité

10 cours, 100\$ pour la session

Yoga avec Léonie Therrien-Tremblay

Les mardis 18h30 - Salle municipal de Saint-Adelme

Cours d'informatique

À Saint-Jean-de-Cherbourg - Les lundis à l'édifice municipal

418-733-4661

Cours de danse

Les mercredis soir 19h - Club des 50 ans et plus de Grosses-Roches

Formation gratuite



Municipalité de Grosses-Roches
 122, rue de la Mer C.P. 69
 Grosses-Roches (Québec) G0J 1K0
 Téléphone et télécopieur : 418-733-4273
 Courriel : grossesroches@lamatanie.ca

Date : 3 avril 2017

La résolution suivante a été adoptée par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 3 avril 2017 lors d'une séance ordinaire tenue à la salle des délibérations au 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches à 19 h 30 et à laquelle étaient présents les membres du Conseil municipal, mesdames Lucille Marin, Pâquerette Coulombe et Nathalie Ayotte et messieurs Jean-Guy Ouellet et Jean-Yves St-Louis tous formant quorum sous la présidence de monsieur André Morin, maire.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale, secrétaire-trésorière.

2017-04-58 MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS À L'ÉGARD DU COMITÉ MADA POUR LE PROJET FORUM D'ACTION SOCIALE DES AÎNÉS

Le Conseil municipal a résolu unanimement de souligner le magnifique travail que mesdames Pâquerette Coulombe, Linda Charest, Christine Charrier, Lise Champigny Nobert ainsi que Vanessa Caron précieuse collaboratrice dans l'organisation des activités très appréciée des participants du projet « Forum d'action sociale des aînés ».

Des félicitations et des remerciements à ces femmes qui ont su faire une différence grâce à leur dévouement pour le bien de notre communauté.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
 Ce 4 avril 2017.


 Linda Imbeault, g.m.a.
 Directrice générale & Secrétaire-trésorière

La date de la prochaine réunion du Conseil municipal est le 1er mai.

**Citoyens et citoyennes,
 vous êtes invités à assister aux réunions!**

La municipalité vous informe
Règlementation pour les abris d'hiver

5.3.8 Abris d'hiver

UN (1) abri d'hiver pour automobile et UN (1) abri d'hiver pour chaque accès piétonnier au bâtiment principal sont permis, du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante.

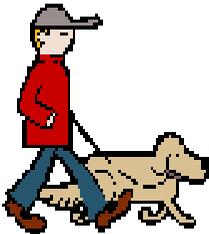
18.1.1 Amendes

Toute personne qui contrevient au présent règlement est passible d'une amende minimale de 250 \$ et maximale de 1 000 \$ dans le cas d'une personne physique et minimale de 500 \$ et maximale de 2 000 \$ dans le cas d'une personne morale et pour une récidive ces montants sont portés au double.



Règlements sur les animaux (chiens)

Un chien doit être toujours tenu en laisse en dehors des limites de l'unité d'occupation de son propriétaire. Il est strictement interdit de laisser un chien aboyer ou hurler et ainsi de troubler la paix et le repos de toute personne, ou être un ennui pour le voisinage;



L'omission pour le gardien d'un chien, d'enlever et de nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés, d'une propriété publique ou privée, les matières fécales de son chien.

L'obligation d'avoir une licence pour votre chien.

**Une amende de 100 \$ pourrait vous être remise
si vous enfreignez ces dispositions.**

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES 2017
Club 50 ans et plus les Coeurs Vaillants
418-733-8151

Club 50 ans et plus fête son 45^{ième} anniversaire en 2017
les 17, 18 et 19 mars.

N'oubliez pas à tous les vendredis la pizza et le bingo
Pour information : 418-733-8151

Petite Pensée

Papillons en liberté

Sentir le souffle du battement d'ailes d'un papillon

Sur la joue ...Le ton est donné

La nature qui nourrit.

La nature qui inspire.

La nature qui fait du bien, est la .

Numéros d'urgence ou importants

Police	418-562-2222	Urgence 24 h	310-4141
Incendie	911	Hôpital	418-562-3135
Info Santé	310-2572	Ambulance	911
Service d'incendie	418-562-6734(326)		

COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE

Du 9 avril au 27 mai 2017

11

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
9	10 P.Lune 	11	12	13	14	15
16	17 	18 P.Quart	19	20	21	22
23	24 	25 N.Lune	26	27	28	29
30	1 Mai 	2 D.Quart	3	4	5	6
7	8 	9	10 P.Lune	11	12	13
14	15 	16	17	18 P.Quart	19	20
21	22 	23	24	25 N.Lune	26	27

La collecte des gros rebus aura lieu le 31 mai et le 21 septembre 2017

L'Œil ouvert sur Grosses-Roches

Nous apprécions grandement votre opinion. Nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires, vos idées, vos suggestions en vue d'améliorer notre petit journal.

Par la poste à : L'Œil ouvert sur Grosses-Roches C.P. 91 Grosses-Roches, G0J 1K0

Par courriel : loeilouvert@globetrotter.net

Rédaction : Pâquerette Coulombe 418-733-8504

Mise en pages et révision des textes : Louis Blanchette

Impression : Les Impressions Verreault, Matane



Un autre bon souvenir d'antan de Grosses-Roches!



**Décès de Yvon « Bobby » Tremblay
(1939-2017)**

**Nous offrons nos sincères condoléances spécialement à
Jocelyne Corbeil
à la suite du décès de son compagnon de vie
survenu le samedi 15 avril.
Nos condoléances d'adressent également
aux membres de sa famille.**